



► Bientôt une offre de vélo en libre-service

Depuis plusieurs années, l'Agglopôle mène des actions en faveur des mobilités durables. Elle va expérimenter dès cette année, un service de location de vélos à assistance électrique en libre-service, sans station d'attache.

Avec comme fil conducteur, la réduction de l'impact écologique de l'autosolisme (amélioration de la qualité de l'air), la collectivité va, à l'image de villes comme Bordeaux ou Marseille, proposer à la plupart de ses communes, de tester cette option sur trois ans.

« Les utilisateurs auront accès au service en créant un compte sur une application mobile et en ajoutant un moyen de paiement. D'un simple clic, il sera possible de connaître la géolocalisation des vélos disponibles sur le territoire » précise Norbert Chaplin, Vice-président délégué aux politiques de transport public et nouvelles mobilités.

Ces vélos, regroupés dans des lieux stratégiques (Mairie, Médiathèque, Gare...), pourront être déposés sans contrainte, dans des pôles identifiés (pour éviter le stationnement sauvage) mais égale-

ment sur l'ensemble des 3.500 arceaux disponibles. La location est destinée principalement à de très courts trajets (moins de 30 minutes). Au-delà, les tarifs seront plus élevés que ceux pratiqués chez les loueurs privés. Ce service sera complémentaire de l'offre de location (longue durée) des vélos et trottinettes électriques, proposée en partenariat avec Keolis, ainsi que des aides à l'achat proposées par l'Agglopôle.

Si l'appel à manifestation d'intérêt, dont le lancement est prévu en janvier 2023, s'avère fructueux, environ 350 vélos électriques pourraient être répartis dans les communes volontaires d'ici l'été 2023 (au moins cinq vélos chacune, sachant qu'il est prévu d'en proposer une vingtaine à Balaruc-les-Bains, une trentaine à Marseillan, une soixantaine à Frontignan et plus de cent soixante-dix à Sète).

Simple à utiliser et bon pour la santé. Avec le vélo de l'Agglo, déplacez-vous en toute liberté !



Vélo : un stationnement en bas de chez soi

Après l'installation d'arceaux pour les vélos dans plusieurs communes (plus de 3.500 disponibles sur le territoire à ce jour), l'Agglo expérimente une « consigne » gratuite (abri) pour ces véhicules. C'est la Place Lucien Assié, à Balaruc-le-Vieux, qui a été choisie pour cette première. L'inauguration s'est déroulée le 6 décembre, en présence de François Comminhes, Président de SAM et des vice-présidents, Norbert Chaplin et Loïc Linares.

Cet espace sécurisé qui propose six places pour le moment, est réservé aux habitants du quartier, qui ont préalablement réservé leur clé d'accès en mairie. Si son utilisation s'avère concluante, le dispositif pourra être bientôt étendu. 11.000 € ont été consacrés au financement de cet équipement collectif.

